

Marche à suivre pour accéder au CEBAM

Le site de la **bibliothèque du Cebam** ou Cebam Digital Library for Health (cdlh.be) a été entièrement renouvelé avec une mise en page épurée, plus accessible, simplifiée ...

Pour la création de votre profil personnel, la CDLH utilise maintenant le système d'authentification fédéral e-Gov / e-Health. Ce système est déjà en fonction pour de nombreuses autres applications fédérales (MyINAMI, e-Health box, MyCaret, TaxOnWeb...). La spécificité de la CDLH par rapport aux autres applications est la **possibilité de créer un identifiant personnel** (nom d'utilisateur/mot de passe) pour éviter l'utilisation systématique du lecteur de carte d'identité.

Pour la première connexion, vous aurez besoin d'un lecteur de carte d'identité électronique, de votre carte d'identité et de votre code PIN. Le code PIN vous a été envoyé par la poste avant que vous puissiez aller retirer votre carte d'identité à la commune. Les lecteurs de carte d'identité sont en vendus pour 15 à 30 euros dans les magasins d'informatique ou disponible auprès de votre administration communale.

Procédure :

1. Nous vous conseillons d'utiliser les navigateurs Chrome ou Internet explorer. Vous devez installer le **logiciel e-ID viewer** qui se trouve sur le site <http://eid.belgium.be/fr/>
Le lien direct vers le logiciel est le suivant
http://eid.belgium.be/fr/utiliser_votre_eid/installer_le_logiciel_eid/
L'installation est différente si vous avez un logiciel windows ou mac

Branchez votre lecteur eID et introduisez votre carte d'identité avant de démarrer le navigateur. Allez sur la page <https://iamapps.belgium.be/sma/generalinfo?language=fr®istration=true> pour vous enregistrer sur le système fédéral e-Gov (avec la carte e-ID et votre code pin personnel à 4 chiffres obligatoirement) et **créer un nom d'utilisateur et un mot de passe** (lien « Enregistrer-vous maintenant » puis onglet « mes moyens d'identification » puis option « nom d'utilisateur et mot de passe -Demander »). Ces identifiants vous permettront de vous identifier **sans votre eID** par la suite.

Si vous possédez déjà des identifiants e-Gov passez directement à l'étape 2.

2. Allez maintenant sur le nouveau site : <https://www.cdlh.be> et cliquez sur le **bouton Connexion en rouge** en haut à droite.
3. Choisissez l'option 3 : "Continuer avec nom d'utilisateur et mot de passe"
 - Entrez le nom d'utilisateur et mot de passe e-Gov que vous venez de créer
 - Sur l'écran suivant, sélectionnez «citoyen»
4. Vous revenez dans la Cebam Digital Library for Health.
 - Complétez les informations de votre compte personnel
 - Name : nom (obligatoire)
 - Phone : numéro de téléphone
 - Title : madame, monsieur ou mademoiselle
 - Email : votre adresse email (obligatoire)
 - Language : votre langue
 - Gender : sélectionnez votre sexe female= féminin et male=masculin puis cliquez sur « select » et « ok »
 - Discipline : sélectionnez midwife= sage-femme puis cliquez sur « select » et « ok »
 - Terminer en cliquant sur « save en close »
 - Confirmez les conditions d'utilisation
 - Puis actualisez ("*refresh*" ou F5) la page
 - Vous êtes connectés à la Cebam Digital Library for Health

Vos identifiants e-Gov sont également valables pour le site ebmpracticenet.be.

En tant que membre UPSfB , votre accès est valable jusqu'à la date indiquée dans leur profil personnel (cliquez sur la flèche à droite de votre nom et choisissez « Mes paramètres »).

En cas de problème ou si vous avez encore des questions, merci de consulter les notes ci-dessous ou n'hésitez pas à nous contacter : ivs@cebam.be ou par téléphone 015 500 440.

Sincères salutations,

L'équipe Cebam Digital Library for Health asbl

Notes d'aide

- Lecteur de carte
 - Vérifiez que votre carte est bien lue et vérifiez votre code PIN avec le logiciel e-ID viewer.
 - Mettre le logiciel Java à jour (<http://www.java.com/fr/>)
 - Si une autre personne s'est connectée avant vous, redémarrez votre navigateur (éventuellement relancer la lecture de votre carte avec l'e-ID viewer)
 - Consultez
 - <http://www.eid.be>
 - <http://eid.belgium.be/>
 - <http://sma-help.fedict.belgium.be/fr/faq-list>
 - http://www.belgium.be/fr/services_en_ligne/

- Membres d'un groupe avec accès prolongé: si numéro INAMI n'est pas reconnu, communiquez votre numéro national à l'administrateur de votre groupe.

- Si vous ne possédez pas de carte eID, consultez:
http://www.fedict.belgium.be/fr/support/bureaux_local_enregistrement/